



BASSINS



Bassins, mai 2021 - Droits réservés

PRÉAVIS N° 02/22

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LA GESTION DE L'ANNÉE 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 b), l'article 92 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous transmet ici son rapport sur sa gestion pendant l'année 2021.

1 Introduction

L'année politique communale 2021 s'est avérée bien remplie à Bassins, marquée tout d'abord par le changement de législature et la reprise des dossiers au pied levé. La prise en main des dicastères ainsi que les nombreux projets de construction avec leurs historiques ont occupé nos autorités.

Les finances témoignent principalement de la reprise de la piscine dans le ménage communal. Une opération qui s'élève à plus de CHF 1M à charge de la collectivité pour liquider Piscine de Bassins SA qui était en situation de surendettement à la fin 2020.

Les affaires courantes ont quant à elles été marquées par la réorganisation de différents services. Les finances ont été confiées à une société fiduciaire pour rétablir une base comptable saine et mener la modernisation des outils comptables. L'organisation de la piscine a été repensée pour donner une nouvelle dynamique après une longue période de fermeture et de restrictions sanitaires liées au COVID.

Le dernier trimestre 2021 est également affecté par une longue période d'absence de la secrétaire titulaire qui a nécessité l'appel à un personnel d'appoint pour assurer les activités essentielles du bureau et de la Municipalité.

La Municipalité a profité du changement de législature et de personnalités pour se rapprocher des communes voisines et échanger sur des possibilités futures de collaboration. Entres-autre, des discussions constructives ont été menées avec Arzier-Le Muids et Le Vaud autour d'un Plan énergie et climat communal (PEEC).

Cette année restera marquée dans l'histoire comme une année particulière liée à la situation sanitaire. Éprouvant nos habitudes, elle a mis notre personnel à rude épreuve. Nous souhaitons ici remercier chaleureusement l'ensemble de nos collaborateurs pour leur implication et leur flexibilité en cette année de transition et nous nous réjouissons de poursuivre ensemble nos activités.

2 Autorités exécutives

La Municipalité s'est réunie à 53 reprises pour traiter les affaires découlant de son rôle d'autorité et de celles liées aux biens du village.

Ce chiffre n'inclut pas celui des nombreuses séances d'associations intercommunales dont notre village est partie prenante, que ce soit des écoles, de l'épuration, du bois, etc.

3 Naturalisations

Les demandes de naturalisation constituent une part non négligeable des tâches administratives communales. Après une inscription auprès de l'administration cantonale, et une première vérification, le dossier est remis à l'administration communale, qui accompagne la personne pour la suite de la procédure. En 2021, cinq dossiers ont été déposés ou clos.

Durant cette année écoulée, trois personnes domiciliées à Bassins ont également acquis la nationalité suisse par procédure facilitée fédérale.

4 Renouveau des autorités communales

Durant les années de renouvellement des autorités communales, une série de tâches spécifiques s'ajoute à celles du fonctionnement habituel : organisation des élections, édition du matériel, suivi du respect des lois en la matière.

Il faut également veiller à une passation des dossiers dans la plus grande sérénité, ceci pour le bien de la collectivité. On peut regretter le manque de passation et d'explications des dossiers en cours entre la Municipalité précédente et celle fraîchement élue.

5 Population

Au 31 décembre 2021, le nombre d'habitants était de 1'487 contre 1'475 en 2020. La population est stable.

6 Préavis municipaux

Durant l'année 2021, seize préavis municipaux ont été déposés :

- 01/21 Révision des statuts de l'Organisation régionale de la Protection civile (ORPC) - Accepté
- 02/21 Nouveaux statuts de l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE)
- 03/21 Rapport de gestion 2020
- 04/21 Comptes 2020
- 05/21 Obtention par la Municipalité d'une autorisation générale de plaider
- 06/21 Obtention par la Municipalité des autorisations générales de statuer sur l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, dans la limite de CHF 30'000.--, et sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales, dans la limite de CHF 30'000.--.
- 07/21 Obtention par la Municipalité d'une autorisation pour les legs, donations et successions
- 08/21 Accordant la compétence à la Municipalité d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles
- 09/21 Adhésion de la Commune de Bassins à l'Association "Harmonie d'Alpages"
- 10/21 Arrêté d'imposition 2022
- 11/21 Indemnisation des membres de la Municipalité
- 12/21 Adaptation des vacances des membres du Conseil communal
- 13/21 Demande de crédit de CHF 82'000.-- pour la mise en conformité du collecteur d'eaux claires traversant les parcelles N°284, 479, 708 et 681 (La Fin d'Enhaut)
- 14/21 Budget 2022
- 15/21 La fixation du plafond d'endettement pour la législature 2021-2026
- 16/21 Renouvellement du contrat avec l'Association Parc naturel régional Jura vaudois

A l'exception du préavis n°03/21 sur la gestion 2020, tous les préavis ont été acceptés.

7 Séances du Conseil Communal

Le Conseil communal s'est réuni à cinq reprises, ceci dans le respect des règles sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19.

8 Police des constructions

Une trentaine de dossiers de construction ont été déposés à l'administration communale pour analyse. Les objets sont soit modestes (cabanes de jardin), soit plus importants (démolition et reconstruction de bâtiments). Le montant des travaux annoncés s'élève à plus de dix millions de francs. Vingt-et-un permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés.

9 Personnel communal

Le début de la nouvelle législature a été marqué par une absence prolongée, dès septembre, de la secrétaire municipale. Il a donc fallu faire appel à des aides externes, ceci impliquant quelques surcharges supplémentaires.

La Bourse communale a de son côté été externalisée pour l'année 2022, ce qui a occasionné le départ de Mme Guichard en fin d'année 2021.

D'autres changements (démissions et engagements) sont également intervenus dans le courant de l'année, notamment au niveau du réseau d'accueil (RAB) et du personnel de la piscine.

10 Plan général d'affectation

Le nouveau Plan Général d'Affectation (PGA) a été accepté en séance du Conseil communal d'octobre 2020 ; ce dossier a ensuite été transmis au Canton pour approbation définitive en février 2021 et demeure ouvert en fin d'année, puisque que l'autorité cantonale considère qu'il existe encore quelques points empêchant sa validation. Nous procédons à son suivi pour une finalisation prochaine.

11 Compte-rendu par dicastère

Administration Avec l'arrivée en juillet des nouvelles autorités, et un exécutif entièrement renouvelé, le travail de nos collaborateurs, aussi bien au sein de l'administration communale que dans les autres secteurs, s'en est trouvé un peu chamboulé. Après quelques semaines, tout le monde a trouvé sa place.

Routes La réfection du tronçon du Châtelard s'est achevé en novembre 2021. La pose du revêtement définitif, le marquage de la chaussée ainsi que du passage piéton seront réalisés ultérieurement.
On observe un défoncement de la route du Ravin en face du restaurant de la Cézille, des travaux urgents sont à prévoir pour 2022.

Sécurité routière Les barrières à l'arrêt de bus Bassins-Piscine ont été démontées pour le plus grand bonheur des chauffeurs de bus. Plus aucune panne n'est à relever depuis. Une signalisation est prévue pour 2022.



Bâtiments

En mars, l'OAJE (Office d'Accueil de Jour des Enfants) a procédé à une inspection des locaux occupés par le RAB. Il en ressort un certain nombre de points à mettre en conformité, sécurisation renforcée des vitrages, réaffectations de WC pour une utilisation séparée enfants/adultes, pose de barrières et de mains-courantes entre autres.

En juillet, la Municipalité a décidé d'autoriser à nouveau la location des salles dans le respect des normes Covid, cette décision rencontre un joli succès.

Il est également décidé de procéder à la réfection de la "cave à fromage", un préavis sera soumis au Conseil communal dans le courant de 2022.

Forêts

Projets de réfection des points de vue de la Dunanche et du Planey, ils seront finalisés durant le printemps 2022.

Réaménagement du sentier botanique de la Chanélaz.

Entretien de différentes routes forestières (rte des Montagnes, tronçon Bugnonnet-Pessette, ch. de Mondion et ch. des Pralets).

Travaux d'entretien des boisés sur pâturage en collaboration avec le Syndicat d'alpage et les exploitants des alpages.

Plantation de 440 chênes dans le cadre de l'adaptation de la forêt au changement climatique.

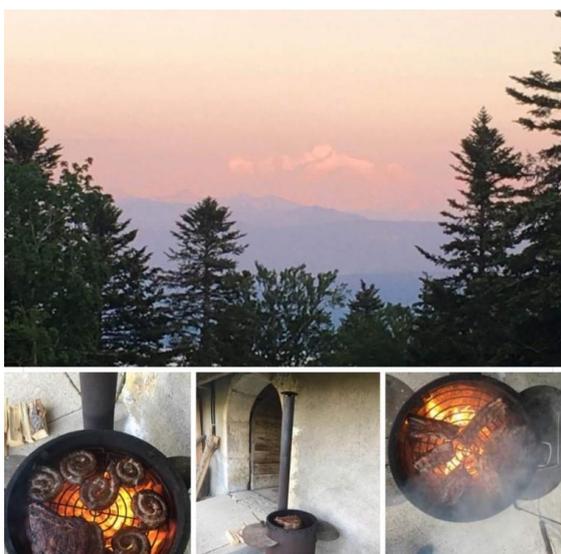
Alpages

En début d'année, réfection du lazaret de la Chaumette (charpente et toiture).

Juin 2021 : Expertise fédérale au Chalet du Mondion : il s'agit d'un projet débuté il y a plusieurs années pour l'amélioration de cet alpage, propriété de la Commune de Bassins. Les travaux à envisager comprennent aussi bien l'adduction d'eau (citernes, amélioration de la récupération de l'eau de sources), que des chemins d'accès. Cette visite s'est avérée positive et constitue une étape importante, concernant l'octroi possible de diverses subventions.

Adhésion à l'Association Harmonie d'Alpages (préavis 09/21).

Renouvellement du Contrat PNRJV (préavis 16/21).



Église

Mise en place d'un système de gestion et de pilotage à distance des cloches et des portes de l'Église.

Démission de Mme Revkin, organiste, pour la fin de l'année. La paroisse assure son remplacement.



Piscine

A) L'année 2021 est marquée par la reprise de la piscine dans le giron communal.

Par suite de la situation de surendettement de Piscine de Bassins SA observée en 2020, la Municipalité dans son courrier au Tribunal d'arrondissement de la Côte du 26 mai 2021 prend entre-autre l'engagement de soutien suivant :

Par la présente, la Commune de Bassins prend l'engagement ferme et irrévocable à l'égard de Piscine de Bassins SA en liquidation de s'y substituer afin de désintéresser tous les créanciers de la société.

La Commune de Bassins prend également l'engagement de couvrir tous les frais de liquidation de Piscine de Bassins SA en liquidation jusqu'à sa radiation au registre du commerce, ainsi que les impôts.

Le 3 juin 2021, le Tribunal constate que Piscine de Bassins SA n'est plus en situation de surendettement.

Par voie de conséquence, les comptes 2021 sont marqués par des écritures extraordinaires à hauteur de plus de 1 million pour solder la reprise de la piscine.

Au 31.12.2021, la liquidation de Piscine de Bassins SA était encore en cours, tout comme la radiation du DDP en faveur de Piscine de Bassins SA.

B) L'année 2021 est également marquée par une longue période de fermeture de la piscine pour cause de COVID suivie de mesures sanitaires strictes qui ont réduit fortement l'affluence et les activités des clubs et des écoles.

Durant le premier semestre de 2021, des travaux nécessaires et importants sont entrepris pour l'entretien, en particulier : la réparation de deux des quatre vérins du fond mobile et la réfection d'une partie des joints du carrelage de la piscine. Un inventaire des travaux à entreprendre a été établi et d'autres travaux importants s'étaleront jusqu'en 2024 pour remettre la piscine en état.

La gestion des installations techniques, la planification et l'exécution des tâches d'entretien de la piscine sont également pénalisées par des arrêts maladie.

Fin décembre 2021, l'un des deux vérins restant casse et le fond mobile est immobilisé à 95 cm pénalisant certaines activités.

C) L'année 2021 est également marquée par la réorganisation de la gestion de la piscine. Au 1^{er} juin, un contrat de gestion est établi avec la société Aquarius Swimming pour la gestion du gardiennage et des activités aquatiques. Ce mandat temporaire prenant fin au 31.12.2021, la Municipalité cherche une solution pour pérenniser la gestion de la piscine. Elle engage M. Schwinn et M. Degrace pour assurer la codirection de la piscine. Fort de leur expérience passée, la Municipalité leur confie la mission de redynamiser la piscine. M. Schwinn prend ses fonctions au 1.11.2021 et M. Degrace au 1.1.2022. Un communiqué est transmis aux Conseillers communaux durant le conseil de décembre.

NOUVELLE GESTION, DES HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC SUPPLÉMENTAIRES ET DES PROJETS INNOVANTS SONT AU PROGRAMME EN 2022 POUR LA PISCINE DE BASSINS.

Des heures d'ouverture au public étendues, des offres étoffées et la volonté de faire vivre la piscine de Bassins avec des projets innovants, c'est ce que veulent proposer les co-gestionnaires de la piscine qui prendront leurs fonctions officielles dès le 1er janvier 2022.

La piscine de Bassins, qui propose un bassin de 25m x 11m et une eau à plus de 28°, été comme hiver, aura, dès le 1^{er} janvier 2022, deux nouveaux gestionnaires : Didier Degrace et Jocelyn Schwinn. Avec plus de 27 années d'expérience dans la gestion d'une piscine à eux deux, c'est un binôme engagé et dynamique qui va donner le rythme à la piscine dès janvier. Des nouveaux horaires offrant des heures de piscine ouvert au public en plus, des projets plein la tête et l'envie de créer un espace familial, convivial et pérenne, c'est l'ambition que se sont fixés tous les acteurs de ce nouveau souffle.



Police

Une rave party s'est tenue en août 2021 sur une parcelle communale dans la forêt de Bassins. L'organisateur a pu être identifié et a été poursuivi d'office.

La Municipalité a déposé une plainte contre X après constatation d'une effraction dans l'église.

Une ordonnance pénale a été rendue pour un stationnement abusif sur un bien-fonds privé.

Le nombre d'événements enregistrés dans la main courante de la police cantonale vaudoise pour Bassins est stable par rapport à l'année précédente.

Écoles

Les écoles sont marquées par l'entrée en vigueur courant août 2021 des nouveaux statuts de l'AISE. Ceux-ci sont plus intéressants financièrement pour Bassins et entreront pleinement en vigueur en 2022.

Historiquement, Bassins avait décidé de privilégier l'autonomie communale et de construire écoles, salle polyvalente et piscine sans consulter les autres communes pour s'assurer au préalable d'un financement équilibré. En conséquence, Bassins a dû assumer seule une grande partie des charges, ce qui a fortement contribué à détériorer les finances communales ces quinze dernières années.

Les nouveaux statuts ne reviennent pas sur les charges ou dettes passées mais permettent une répartition plus équitable des charges en fonction du service rendu. Si la situation est meilleure financièrement, elle reste le fruit d'un compromis. Dorénavant, les amortissements de la salle polyvalente sont assurés à 26% par l'AISE (74% restant à charge de la commune) et 7.5% pour la piscine (92.5% restant à charge de la commune). Par ailleurs, les heures de piscines pour les écoles sont valorisées à CHF 40'000 au lieu de CHF 20'000 par le passé.

RAB

Le Réseau d'Accueil de Bassins (RAB) compte une quinzaine de collaborateurs employés par la commune.

Structures	Nbre d'enfants
UAPE	55
AbriCroque (cantine)	274 (dont plus de 70 le mardi)
AMF (mamans de jour)	19
Crèches	8
Jardin d'enfants	11

Le RAB a besoin d'une coordinatrice pour les AMF, Mme Falconnier est engagée pour ce poste le 1^{er} août, malheureusement le taux d'occupation de 35% ne lui suffit pas, elle quitte la commune au terme de son temps d'essai. Malgré la parution d'une offre d'emploi, aucune candidature ne correspond aux exigences de cette fonction. Mmes Barraud et Allegrini reprennent cette tâche jusqu'à nouvel avis avec l'accord de l'OAJE.

Patrouilleurs La commune peut compter sur une équipe motivée pour sécuriser le passage piéton situé sur la route de Le Vaud ainsi que pour surveiller les enfants à l'arrêt de bus.

Déchetterie La SADEC a constaté que les sacs taxés contenaient une part importante de compost (essentiellement composé d'eau) qui brûle mal. Afin de contrebalancer cet effet pervers du sac taxé, la SADEC a mis en place des mesures incitatives par rapport à la quantité de compost méthanisé par chaque commune. Bassins, grâce aux tonnages importants de compost récupérés dans les bacs bleus à la déchetterie, a bénéficié d'une ristourne significative (d'environ CHF 11'000).

Le contrat location-vente du compacteur d'ordures ménagères à la déchetterie est arrivé à son terme, il devient propriété de la commune.

Des travaux d'aplanissement du terrain et de gestion du contrôle d'accès n'ont pas pu être effectués en 2021 et sont repoussés.

Sociétés locales Le village reprend peu à peu vie après la longue période pandémique.

La population a ainsi eu la joie de pouvoir participer aux marchés estivaux, à la traditionnelle Fête Nationale, suivi d'Halloween, du repas des aînés, des fenêtres de l'Avent, et pour bien terminer l'année, les prestations des tambours de la Jeunesse de Bassins.



Urbanisme Quelques dossiers commencés sous l'ancienne législature ont donné lieu à des litiges et procédures encore pendantes à ce jour. La Municipalité s'est adjoint des services d'une personne de loi pour l'étude et l'avancement des cas délicats.

Le projet de chaufferie sur la parcelle 82 (propriété de la commune) est abandonné. Des échanges avec Romande Energie sont en cours pour la suite.

Au niveau immobilier communal, existence de dossiers ouverts au 30 juin 2021, qui n'ont pas encore pu être concrétisés et poursuivis, par manque de temps et d'information, mais que nous nous engageons bien évidemment à faire avancer dans la suite de notre mandat

Communications Éditions de la brochure BassInfos avec une charte graphique.

Diffusion régulière d'informations sur le panneau lumineux situé à côté de l'Auberge.

Service de l'eau L'Office Fédéral de la Consommation a procédé à une inspection de notre réseau d'eau début juin. Des manquements importants en particulier au niveau de la définition et de la mise en place de l'autocontrôle, du devoir d'information et de l'entretien des infrastructures ont été constatés.

A la suite de difficulté avec le personnel en charge, personne n'assumait la surveillance à partir du 1^{er} juillet. Au 31 décembre, les diverses recherches pour assurer cette activité n'ont pas abouti, le travail est assumé par le municipal en charge.

12 Compte rendu par ordre chronologique

Janvier 2021	<p>Réponse à l'interpellation Badel CAMAC 191364 construction d'un immeuble de 11 logements avec parking souterrain (parcelle 82)</p> <p>Changement du compteur électrique à l'église afin de répondre aux normes définies par l'Office fédéral de métrologie METAS</p> <p>Report du repas du personnel pour cause de Covid</p>
Février 2021	<p>Confirmation du devis pour le contrôle, la gestion et le pilotage à distance des cloches et des portes de l'église</p> <p>Achat de 3 radars pédagogiques</p> <p>Autorisation de tenue de stands pour les élections communales</p>
Mars 2021	<p>l'OAJE visite les locaux occupés par le RAB, plusieurs améliorations/travaux sont sollicités</p> <p>Le Matin Dimanche revient à Bassins, une nouvelle caissette ayant été installée</p> <p>Rencontre avec M. Degiorgi, nouveau directeur du Parc Jura Vaudois</p> <p>Programmation automatique de la sonnerie des cloches et de la fermeture de l'église</p>
Avril 2021	<p>Début des travaux de la RC 32C-S pour une durée d'environ 7 mois</p> <p>Création d'un parking pour les enseignantes dans le parking P2 de la piscine</p> <p>Aides aux commerçants locaux, émission de bons Covid de CHF 10.- distribués à chaque habitant</p>
Mai 2021	<p>Engagement de Mme Allegrini en qualité de responsable administrative au RAB</p> <p>Le voyer de l'arrondissement de l'ouest, M. Delacrétaz, prend sa retraite, il est remplacé par M. Warnery</p> <p>Réponse à l'interpellation Badel au sujet du parking et de la fondation pour les logements à loyers abordables</p> <p>Engagement de M. Sébastien Villard en qualité d'employé communal</p>
Juin 2021	<p>Inspection autocontrôle des eaux par l'office de la consommation</p> <p>Expertise fédérale au Chalet du Mondion</p> <p>Reprise des marchés estivaux organisés par le Comité des Fêtes</p> <p>Assermentation des nouvelles autorités communales</p>
Juillet 2021	<p>Attribution des dicastères</p> <p>Fin du télétravail imposé par le Conseil d'Etat, l'administration communale réouvre ses bureaux</p> <p>Organisations de rave party dans les forêts et alpages de la commune</p> <p>Mme Revkin remet sa démission du poste d'organiste de Bassins qu'elle occupe depuis 21 ans</p> <p>1^{ère} prise de contact avec les communes d'Arzier – Le Muids et Le Vaud pour le projet PECC</p>
Août 2021	<p>Organisation du 1^{er} août par la Municipalité avec l'aide de la société de Jeunesse de Bassins</p> <p>Engagement de Mme Falconnier en qualité de coordinatrice des AMF</p> <p>Sortie du Conseil communal législature 2016-2021, visite de la STEP de Gland et repas à la Chaumette</p> <p>Effraction à l'église de la porte permettant d'accéder au clocher, plainte a été déposée</p>

Septembre 2021 Abandon du projet de chaufferie à bois sur la parcelle 82, discussions avec Romande Energie pour un nouvel emplacement

Une manifestation « rave party » s'est déroulée le 08.08.2021 dans une clairière de forêt au lieu-dit « Le Molaret » à Bassins. L'auteur a été appréhendé et dénoncé. La Municipalité prend acte du rapport de dénonciation.

Octobre 2021 Visite annuelle de la préfecture

Démission de Mme Falconnier, départ pour un poste à un taux d'activité plus important

Piscine : Annonce de résiliation par la société Aquarius Swimming de son mandat de gardiennage et activités aquatique pour le 31.12.21

Décision d'externaliser la bourse, en conséquence Mme Guichard est remerciée pour le 31.12.2021

Engagement de MM. Degrace et Schwinn au poste de co-responsables administratifs de la piscine

Analyses de l'eau potable, l'eau de Bassins est déclarée conforme

Novembre 2021 Absence de N. Angéloz pour raison de maladie, la gestion du greffe est compliquée, engagement temporaire de remplaçants

Les détenteurs d'abonnement à la piscine voient ces derniers prolongés pour cause de Pass Covid

Organisation du salage et déneigement de la saison 2021-2022

Décision d'ouvrir un poste supplémentaire au greffe communal à un taux de 30%

Organisation du repas des aînés par le Comité des Fêtes à l'ancienne grande salle pour le plus grand plaisir de nos anciens

Préparation d'un communiqué de presse concernant la piscine, il sera présenté en premier lors de la séance du Conseil communal du 16.12.2021



Décembre 2021 Dépôt d'un référendum populaire sur la décision du Conseil communal du 27 octobre 2021 acceptant le préavis municipal n° 10/2021 amendé relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2022

Vente des sapins de Noël par la Municipalité

Décision de ne pas autoriser les travaux concernant le chauffage à distance durant la période hivernale, soit jusqu'au 1^{er} mars 2022



13 Conclusion

L'année politique communale 2021 est une année de transition marquée par le changement de législature. Elle a permis de mettre en place les bases pour la suite tant au niveau de l'organisation que de la restructuration des finances communales ou du dialogue avec les autres communes.

Au terme des six premiers mois dans nos nouvelles fonctions notre motivation à nous engager pour la collectivité est intacte. Nous remercions les Conseillers et les commissions pour la sérénité des débats dans un climat apaisé.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le préavis n°02/22 relatif à la gestion 2021,
Vu le rapport de la Commission de gestion,
Oui les conclusions du rapport de la Commission précitée,
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Le conseil communal de Bassins décide :

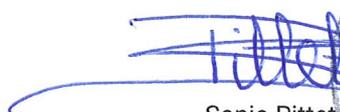
- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2021

Ainsi approuvé en séance de Municipalité du 24 mai 2022, pour être soumis au Conseil communal de Bassins.

Au nom de la Municipalité

La Syndique :

La Secrétaire :


Sonia Pittet


Natacha Bruchez

